




Point de vue d'un institut engagé dans l'apprentissage

F. Girard- directrice IFSI/IFAS – CHHC- Ussel (19)



Quel est l'intérêt?

- ▶ Pour les apprenants:
 - ▶ Contrat de travail permettant de faire face à la précarité
 - ▶ Apprentissage d'un métier en étant majoritairement en situation de travail
 - ▶ Vecteur d'insertion professionnelle avec l'intégration à une équipe et à sa culture
- ▶ Pour les employeurs
 - ▶ Une formation empreinte des valeurs de la structure
 - ▶ Fidélisation possible induite par la qualité de l'accompagnement
 - ▶ Adéquation entre le poste de travail et l'apprenti
- ▶ Pour les instituts
 - ▶ Rapprochement des acteurs
 - ▶ Renforcement du lien entre offre de formation et besoins socio-économiques du territoire



Une expérience

- ▶ Convention signée entre l'institut de formation et le CFA ayant un secteur sanitaire et social; l'institut devient un UFA
 - ▶ Démarches administratives facilitées
 - ▶ Présence d'un coordonnateur-développeur
- ▶ Création d'une alternance entre périodes chez l'employeur, formation théorique et stage (s) hors employeur (si nécessaire):
 - ▶ Une condition: au moins 1000 heures
 - ▶ Une alternance entre 12 et 18 mois
 - ▶ Tenir compte des besoins des employeurs
 - ▶ Lien entre référent pédagogique et maître d'apprentissage



Quelques idées...

- Mise en réseau de différents établissements sanitaires et médico-sociaux
 - Partenariat entre plusieurs IFAS
 - Un accompagnement des instituts par ceux qui ont déjà une expérience
- 